

## **Rapport du Président**

Commission permanente  
du lundi 19 février 2024  
**N° CP-2024-1-12-6**  
**N° applicatif 8761**

12<sup>ème</sup> **Commission**  
Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale

**Direction**  
Direction Europe et transfrontalier

**Service consulté**

### **INFOBEST KEHL-STRASBOURG ET INFOBEST PAMINA - CONVENTIONS 2024-2026**

Résumé : Le présent rapport vise à approuver deux conventions concernant le financement et le fonctionnement des INFOBEST Kehl/Strasbourg et PAMINA pour la période 2024-2026. Les instances du réseau INFOBEST ont pour objectif de répondre à toutes les questions administratives transfrontalières des citoyens du Rhin supérieur dans de nombreux domaines : imposition, retraite, prestations familiales, assurance maladie, etc. Elles sont au contact direct des citoyens et leur offrent des services d'information et de conseil indispensables. Leur action permet de faire remonter des points de blocage particuliers aux autorités compétentes.

#### **1) LE RESEAU INFOBEST**

Le réseau INFOBEST (contraction de l'expression allemande *Informations- und Beratungsstellen*, soit « instances d'information et de conseil ») est composé de quatre instances (situées à Lauterbourg, Kehl, Vogelgrun et Village-Neuf). Il répond à toutes les questions administratives transfrontalières et conseille ses usagers dans de nombreux domaines (imposition, retraite, prestations familiales, assurance maladie, déménagement dans le pays voisin, immatriculation d'un véhicule, etc.). Les équipes, bilingues, renseignent citoyens (96% des usagers du réseau), associations, administrations et entreprises dans leur langue et gratuitement. En 2022, les équipes du réseau INFOBEST ont répondu à 23 198 demandes émanant de près de 19 000 usagers. Les thématiques faisant l'objet du plus de demandes sont :

- La retraite (27%)
- Les prestations familiales (13%)
- Les impôts (12%)
- L'assurance maladie (11%)

Il s'agit donc d'instances transfrontalières au contact direct des citoyens qui vivent et expérimentent le fait transfrontalier et qui offrent des services d'information et de conseil indispensables et permettent de faire remonter aux autorités compétentes des points de blocage particuliers.

Il est à noter que 3 des instances n'ont pas de personnalité juridique et dépendent des conventions pluriannuelles signées entre leurs partenaires respectifs. L'INFOBEST PAMINA est intégrée au Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) « Eurodistrict PAMINA » sous la forme d'une mission INFOBEST.

La Collectivité européenne d'Alsace met à disposition du personnel et/ou cofinance les quatre instances du réseau INFOBEST.

## **2) CONVENTION RELATIVE AUX MISSIONS, AU FONCTIONNEMENT ET AU FINANCEMENT DE L'INFOBEST KEHL/STRASBOURG 2024-2026**

L'INFOBEST Kehl/Strasbourg, située dans le Centre de compétences européen et transfrontalier à Kehl, existe depuis 1993. Confrontée à l'inflation, l'instance a demandé une augmentation budgétaire pour la période 2024-2026 à l'ensemble de ses partenaires cofinanceurs. Ainsi, le budget annuel prévisionnel de l'INFOBEST Kehl/Strasbourg s'élève à 237 800 € pour la période 2024-2026, contre 210 960 € pour la période 2021-2023, soit une augmentation de 26 840 € par an.

Il a été souhaité, pour la présente convention, de rapprocher les participations françaises et allemandes, afin de tendre vers plus d'équilibre. Ainsi la partie française représente 48 % des cotisations (contre 46 % sur la période 2021-2023) et la partie allemande 52 %.

La participation de la Collectivité européenne d'Alsace comprend la mise à disposition d'un poste de chargé de mission (valorisé dans le budget annuel de l'instance à hauteur de 55 000 €) et une subvention annuelle à hauteur de 10 000 €. Elle atteint ainsi un total de 65 000 €, soit 13 738 € de plus que pour la convention 2021-2023 (frais de personnel à hauteur de 48 379 € par an et participation annuelle de 2 883 €).

La convention règle non seulement les modalités financières, mais également les missions et le fonctionnement de l'instance. Il est à noter qu'une nouvelle mission a été ajoutée : l'équipe de l'INFOBEST Kehl/Strasbourg est chargée d'identifier de nouveaux partenaires cofinanceurs, afin de garantir son développement futur.

## **3) CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DE LA « MISSION INFOBEST PAMINA » 2024-2026**

Son fonctionnement repose sur trois agents mis à disposition par la Collectivité européenne d'Alsace et, à partir de 2024, sur un agent mis à disposition par le Landratsamt Karlsruhe. Les frais liés à ces postes font l'objet d'un remboursement intégral par le GECT Eurodistrict PAMINA à la Collectivité européenne d'Alsace et au Landratsamt Karlsruhe.

La présente convention concerne le fonctionnement de l'INFOBEST PAMINA pour les années 2024 à 2026. Elle règle les modalités de travail de l'instance, les moyens ainsi que les conditions dans lesquelles les partenaires cofinanceurs (que sont le Land de Rhénanie-Palatinat, le Land du Bade-Wurtemberg et l'Etat français) assurent le versement de leurs participations.

Ces trois financeurs interviennent ensemble pour 44 % du coût annuel de la mission « INFOBEST », les 56 % restant étant pris en charge par le budget du GECT Eurodistrict PAMINA, auquel la Collectivité européenne d'Alsace contribue via ses contributions statutaires pour la mission INFOBEST.

Ainsi, le budget annuel prévisionnel de l'INFOBEST PAMINA s'élève à 733 125 € pour la période 2024-2026, contre 489 450 € pour la période 2021-2023, soit une augmentation de 81 225 € par an, essentiellement due à la création d'un 4<sup>ème</sup> poste et à la réévaluation des salaires des 3 agents mis à disposition par la Collectivité européenne d'Alsace (changement de grade ou d'échelon, revalorisation du point d'indice).

La création du quatrième poste a été jugée nécessaire par les partenaires franco-allemands en raison de l'augmentation des demandes (6000 demandes en 2023 contre 5180 en 2022 et 4700 en 2021) et afin d'améliorer la prestation INFOBEST dans le domaine juridique allemand.

La participation annuelle de la Collectivité européenne d'Alsace s'élèvera à 6,7 % du budget global de la mission INFOBEST avec une contribution de 14 379 € en 2024, 17 309 € en 2025 et 17 667 € en 2026, via sa contribution statutaire au GECT Eurodistrict PAMINA (cf. en annexe la délibération de l'Assemblée du GECT Eurodistrict du 12 décembre 2023).

Au vu de l'intérêt du réseau INFOBEST en général, et des INFOBEST Kehl/Strasbourg et PAMINA pour la population alsacienne, dans le cadre du service public alsacien, je vous propose de permettre la continuité de l'action de ces deux instances.

Au vu de ce qui précède, je vous propose:

- d'approuver la convention relative aux missions, au fonctionnement et au financement de l'INFOBEST Kehl/Strasbourg pour la période 2024-2026, jointe en annexe au présent rapport ;
- d'approuver une participation annuelle de 10 000 € pour l'INFOBEST Kehl/Strasbourg pour les années 2024-2026, versée au plus tard le 31 octobre de chaque année ;
- d'approuver la convention relative à la mise en œuvre de la « Mission Infobest PAMINA » pour la période 2024-2026, jointe en annexe au présent rapport ;
- de prendre acte du versement d'une contribution statutaire de 14 379 € en 2024, 17 309 € en 2025 et 17 667 € en 2026 pour l'INFOBEST PAMINA. Cette contribution statutaire sera versée par quart au début de chaque trimestre (avec les contributions statutaires pour l'Eurodistrict PAMINA, à hauteur de 58 997 € pour 2024) ;
- de m'autoriser à signer les conventions précitées.

Les crédits seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

	<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Enveloppe</i>	<i>Tranche</i>	<i>Natures analytiques</i>	<i>Montant 2024</i>
<i>INFOBEST Kehl Strasbourg</i>	<i>P051</i>	<i>O011</i>	<i>P051E06</i>	<i>T01</i>	<i>(2202) 65- 6562-048</i>	<i>10 000 €</i>
<i>INFOBEST PAMINA (Eurodistrict PAMINA)</i>	<i>P051</i>	<i>O005</i>	<i>P051E08</i>	<i>T01</i>	<i>(4628) 65- 65568-048</i>	<i>14 379 €</i>

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.